



AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

COMMUNE DE LA TUILLIERE

Enquête publique relative à la désaffectation en vue de l'aliénation d'une partie du chemin rural à lieu-dit Tournaire Nord et de désaffectation en vue de l'aliénation d'une partie du chemin rural à lieu-dit Tournaire Sud.

En application de l'Arrêté municipal du 21 février 2026, il sera procédé sur la commune de LA TUILLIERE à une enquête publique portant sur la désaffectation en vue de l'aliénation d'une partie du chemin rural à lieu-dit Tournaire Nord et de désaffectation en vue de l'aliénation d'une partie du chemin rural à lieu-dit Tournaire Sud.

M. Xavier DEJOB a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur pour les besoins de cette enquête. Le dossier d'enquête sera déposé à la mairie de LA TUILLIERE, 1 Place du 11 novembre 1918 (42830), et sur le site internet de la commune, du 02 mars au 17 mars 2026 inclus.

Toute personne pourra prendre connaissance du dossier déposé en mairie du 02 mars au 17 mars 2026 inclus aux horaires d'ouverture du public : lundi de 8h à 12h, mercredi de 8h à 12h et le jeudi de 8h à 12h, et sur le site internet de la commune : www.latuilliere42.fr.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet peuvent être directement consignées par les intéressés sur le registre d'enquête ouvert à cet effet ou être adressées par courrier électronique à l'adresse suivante et à l'attention de M. le commissaire-enquêteur Philippe BENEDETTI : mairie@latuilliere42.fr.

A l'expiration du délai d'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront déposés en mairie de LA TUILLIERE dans un délai de 30 jours à partir duquel toute personne pourra en prendre connaissance ou en obtenir une copie dans les conditions habituelles d'accès aux documents administratifs.

A l'issue de l'enquête, au vu des conclusions du commissaire enquêteur, le conseil municipal de LA TUILLIERE se prononcera sur les suites à donner.

Le commissaire-enquêteur se tiendra en mairie de LA TUILLIERE pour recevoir les observations le mardi 17 mars 2026 de 9h à 12h.